Artiste de cirque [1]

L'artiste de cirque est un·e interprète qui maîtrise une ou plusieurs disciplines de cirque (jonglerie, aérien, acrobatie, équilibre, clown, dressage, magie...). Cette maîtrise est mise au service d'une œuvre, d'un numéro.

L'artiste de cirque se produit seul·e ou en collectif. Il·elle peut interpréter seulement un numéro ou intervenir dans la totalité d'un spectacle. Il·elle travaille de manière itinérante, dans des espaces de représentation comme la piste du chapiteau, espace spécifique au cirque, les scènes de théâtre, l'espace public...

URL source: http://cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/arts-cirque-visuels/artiste-cirque

Liens
[1] http://cpnefsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/arts-cirque-visuels/artiste-cirque